

**DELIB 47-2025****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 22 octobre 2025 à 20h15***Nombre de membres*Afférents au Conseil : **6**

Date de la convocation : 14/10/2025

En exercice : **10**

Date d'affichage : 14/10/2025

Qui ont pris part à la délibération : **8**

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-deux octobre à 20h15, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Martine BOUSQUET, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Cédric GARCIA à Simon SAFFORES, Jean-Luc IMART, à Evelyne ROUANET.

Absents : Adrien STOLDICK, Nadège BOUYSSE.

Secrétaire de séance : Emeline PAGÈS.

La séance débute à 20h20 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 8, Contre : 0 ; Abstention : 0

**Objet de la délibération : - DÉLIBÉRATION DE DÉCISION MODIFICATIVE N°3– BUDGET
ASSAINISSEMENT (04921) – AMORTISSEMENT SUBVENTIONS**

Madame le Maire annonce au Conseil qu'à la demande du trésorier la DM N°2 a été mise à 0 suite à une erreur d'imputation. Il convient donc de faire une décision modificative (N°3) afin d'amortir les subventions de l'agence de l'eau.

Elle rappelle qu'il s'agit d'une opération d'ordre qui n'a pas d'impact sur la trésorerie. Cette DM viendra en remplacement de la DM N°2 votée en date du 11/09/2025.

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
70611-70 - Redevance assainissement collectif		-223,55€
777-042 – Opération d'ordre amort. recettes		+223,55€
TOTAL		0,00€
Investissement		
2158-21 – Autres immobilisations	-223,55€	
13918-040 – Opération d'ordre amort.	+223,55€	
TOTAL	0,00€	

Pour : 8, Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET

